

Image not found or type unknown



Rupture conventionnelle de contrat

Par **thomas**, le **19/10/2009** à **14:00**

Bonjour,rnrnJe suis en arrêt de travail depuis le 20 septembre jusqu'au 4 novembre. J'ai fait une demande de rupture conventionnelle qui a été acceptée le 13 octobre par la Direction Départementale du Travail. Je voudrais savoir si mon contrat se finit le 13 octobre ou bien à la fin de mon arrêt de travail.